

<http://www.solidaires-meteo.org/CTSS-Sud-Ouest-du-26-septembre-2019.html>



CTSS Sud-Ouest du 26 septembre 2019

- Sections locales - Sud-Ouest - CTSS DIRSO -

Date de mise en ligne : samedi 5 octobre 2019

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés



CTSS Sud-Ouest du 26 septembre 2019

Étaient présents,

Côté administration : Isabelle Donet (DIRSO/D), Valérie Milon (DIRSO/DA), Franck Fatout (ADM/D) ; Nathalie Bargerie et Jean-Marc Milpied (convoqués en tant qu'experts pour l'administration)

Pour Solidaires-Météo : Caroline Wattiaux, Patrick Chartier et Denis Rascle (convoqué en tant qu'expert)

Pour SNM-CGT : Pierre Estecondo

Pour CFDT : Olivier Cabanes et Nicolas Berthier.

Suivi des actions :

- ▶ Rédaction en cours d'une fiche réflexe pour le secours de la production des BRA entre Tarbes, Blagnac et Perpignan,
- ▶ Renvoi de l'étude de l'installation d'une prise pour recharge des véhicules électriques au CMIR vers le CHS.
- ▶ Salle syndicale désormais équipée d'un PC relié à une imprimante.
- ▶ La carte chèque déjeuner est maintenant utilisable au restaurant administratif de Mérignac.
- ▶ Équipement des CPR en DATI à discuter en réunion de service.
- ▶ Le niveau de détail dans le bilan des formations dans le nouveau logiciel RH n'est pas connu à ce jour.

Groupe de Travail Mutualisation de la Production :

Comme tous les 6 mois, grand mercato. On re-dispatche les tâches en fonction des effectifs disponibles dans les centres. On prend des productions hors DIR (FR3 Auvergne-Rhône-Alpes pour Limoges) et on vide des tableaux de bord (FR3 Occitanie produit jusqu'alors par Blagnac, transféré à l'unité Média) pour répondre aux « exigences du client ». Bref le jeu des chaises musicales et le renfort à la demande... ou pas... à suivre...

Point divers :

Production aéronautique d'Aurillac reprise par le CR31 à compter du 01/10/2019. Les nombreux appels du SAMU15 se feront désormais sur le 1215 (n° payant). Est-ce bien raisonnable pour ce service de santé prioritaire ? (géré par des sociétés privées nous dit-on)

Points d'information AP2022 :

- ▶ Postes MC : Difficile de représenter le personnel quand nous n'avons pas toutes les informations pour lancer la discussion, notamment les fiches de tâches détaillant les horaires pour les 3 types de vacances tenues par le futur MC glanées à droite à gauche. Encore quelques coquilles dans les fiches de postes qui doivent paraître le jour même pour l'ICP !

A retenir :

- * la prise de poste variable à 7h ou 6h en fonction du besoin commercial de la DIR donc plus de compensation pour prise de poste avant 6h du matin
- * 3 types d'horaires (et même 4 avec l'astreinte de nuit) : vac de 12h pour le renfort CPR, 10h pour la production régulière, de 4h mini à 10h maxi pour l'horaire bureau.
- * Astreintes nuit (19h à 7h) et we pour le renfort CPR. Mais encore des zones d'ombre sur cette astreinte.
- * l'armement journalier pour ces 3 vacations n'est pas encore défini donc difficile de se rendre compte du rythme de vie à envisager pour un tel métier (nombre de we, fréquence des astreintes...)

- ▶ Aéro : Contrairement aux autres chefs CRA dont la prise de fonction est prévue au 1er janvier 2020, le futur chef CRA31 prendra réellement ses fonctions le 04/05/2020, date de rattachement des agents à DSM/Aéro puisqu'actuellement la chef du CM31 est aussi chef du CRA31.
- ▶ DSO/DOT (pôle obs, ex MIR) : Instruction en cours sur la demande de revalorisation de l'IFSE.
- ▶ CSP AP (Assistants de Prévention) : 1 chef, 2 AP à Toulouse, 1 à St Mandé ou Trappes, 5 éligibles au travail à distance. Les zones de compétences seront définies en fonction des lieux géographiques des futurs AP.
- ▶ la DCSC devrait proposer 20 surnombres pour de la climatologie à distance sur l'hexagone.
- ▶ Nivologie : Etude des fiches de poste des chef, adjoint et nivologues.
Pour les Pyrénées, le travail à distance s'entend depuis Blagnac et Perpignan.
Nous demandons expressément une fiche de tâches à l'instar du poste MC avec mention des horaires et de la répartition du travail sur l'année.

Nous attirons l'attention des collègues souhaitant se positionner sur les postes de nivologues. Ni les fiches de poste, ni l'organisation du travail n'ont été finalisées lors d'un quelconque CTEP. Les discussions avec la DG devraient se poursuivre au CTEP du 15 octobre prochain.

Les documents relatifs à la nivologie publiés pour l'ICP devraient donc pouvoir encore être amenés à subir des ajustements, modifications, corrections, compléments...

En conclusion :

De nombreuses zones d'ombre sur les futurs métiers (et notamment Météo-Conseils) à quelques semaines de prises de décisions importantes de la part des agents sur leur carrière.

Espérons que toutes les réponses pourront être apportées lors de la présentation de l'ICP (Webconf) et du Forum Mobilité à Toulouse (pour ceux qui pourront venir).

Nous regrettons l'absence totale de réponse suite à notre contre-proposition d'organisation du travail de prévision et de climatologie autour du CPR.